



INSCRIPTIONS

ÉCOLE DE MUSIQUE
5, rue du 11 novembre
73110 LA ROCHETTE
Tél : 04 79 65 30 62
Email : emhu@free.fr

ANNÉE 2024 - 2025

- (1) Parcours "tournant" dans différentes classes instrumentales, cours hebdomadaire à partir de 3 élèves par 1/2h.
- (2) Cours d'instrument hebdomadaire : 3 élèves en 1h les 3 premières années, 2 élèves en 1h à partir de la 4^{ème} année (parcours spécialisé)
- (3) Uniquement sur avis de l'équipe pédagogique et après obtention du 1er cycle en 1er instrument (parcours spécialisé)
- (4) Pour les grands élèves (cycle 2 et plus) avec l'avis des professeurs concernés : 1 cours sur 2.
- (5) Parcours spécialisé après obtention du BEM FM.
- (6) Adultes : Cours individuel (avec ou sans pratique collective). Possibilité d'1 cours sur 2, 3 ou 4.
Mineurs : cours particulier (sans pratique collective)

Pièces à joindre obligatoirement à l'inscription :

Fiche d'inscription renseignée et signée (à renvoyer à emhu@free.fr ou à l'adresse :
École de musique, 5 rue du 11 novembre, 73110 Valgelon-La Rochette

Attestation CAF de quotient familial du mois précédent l'inscription
(pour les inscriptions en juin : QF de mai ; pour les inscriptions en septembre : QF d'août)
Dans le cas d'absence d'attestation QF, la tranche la plus élevée s'applique.

COTISATION à l'association (une par foyer fiscal) correspondant aux frais administratifs, non remboursable. **À régler à l'inscription : 25€ payable par chèque séparé, ou carte bancaire**
<https://www.helloasso.com/associations/ecole-de-musique-de-la-rochette/adhesions/adhesion-famille-2024-2025>

DROITS D'INSCRIPTIONS Règlement à effectuer en septembre :

- Payables en 1 fois par chèque ou carte bancaire
<https://www.helloasso.com/associations/ecole-de-musique-de-la-rochette/adhesions/frais-d-inscription-a-l-ecole-de-musique-de-la-rochette-2024-2025>
- Payables en 2 à 5 fois par chèques.

Chèques à l'ordre de « École de musique de LA ROCHETTE ».
Encaissement des chèques : à la fin des mois de septembre à février.

Cours pour adultes : plusieurs formules sont proposées.

Les "plus de 18 ans" déjà inscrits en 2023/2024 bénéficient des "tarifs mineurs" s'ils sont encore étudiants.

TOUTE (RÉ)INSCRIPTION INCOMPLÈTE NE SERA PAS RETENUE

Quelques précisions

Les réinscriptions seront enregistrées à l'école de musique sur rendez-vous ou à distance ; renvoyer le dossier par mail (emhu@free.fr) ou à l'adresse : Ecole de musique, 5 rue du 11 novembre, 73110 Valgelon-La Rochette

➡ **Au-delà du 5 juillet, les élèves non réinscrits seront considérés comme démissionnaires** (les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée)

Certaines classes instrumentales étant surchargées, des listes d'attente sont mises en place.

Pour les nouvelles inscriptions en instrument, choisir plusieurs disciplines en les numérotant par ordre de préférence. La priorité sera donnée aux élèves qui auront effectué le « parcours découverte »

Rentrée 2024/2025 :

L'organisation des cours sera précisée à la rentrée de septembre (courrier, affichage et permanences des professeurs)

Le début des cours est fixé au **lundi 9 septembre**.

Prêt et location d'instruments:

Un parc d'instruments à vent est à disposition.

Location de 25€/mois pour un xylophone.

Location de 13€/mois pour les autres instruments.

Consultez-nous

Les instruments enseignés à l'école de musique :

Flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, cor, trombone, tuba, batterie, percussion, piano, violon, alto, guitare, guitare basse, accordéon, chant-technique vocale.

LES PARCOURS

Éveil musical (GSM et CP) :

Cours hebdomadaire de 45 mn.

Parcours « découverte » (1) : à partir de 6 ans (CP)

Pour les élèves qui ne pratiquent encore pas d'instrument. Cours hebdomadaires (à partir de 3 élèves en 1/2h). Parcours « tournant » de septembre à juin dans différentes classes instrumentales (liste variable chaque année).

Parcours « spécialisé » (2) : à partir de 7 ans (CE1)

Cours hebdomadaires. Pratique collective + cours d'instrument (3 élèves en 1h pour les 3 premières années puis 2 élèves en 1h)
+ formation musicale (facultative à partir de S3)

Parcours alternatif (4) :

Pour alléger le programme, possibilité de prendre 1 cours tous les quinze jours. Afin de concilier études et autres activités, ce parcours est destiné aux « grands » élèves et sur avis des professeurs concernés.

La pratique collective :

Tous les parcours sont liés à la pratique collective. Elle est un élément incontournable de la formation du musicien. Chaque élève peut participer à plusieurs ensembles (si son niveau le permet) : chorale, orchestre cadet, ensemble vocal, musique de chambre, orchestre junior, ensemble d'accordéons, de cordes, orchestre d'harmonie, groupe « musiques actuelles »...

LES CYCLES

(parcours spécialisé)

Le cursus des études est organisé en deux cycles d'une durée moyenne de 4 ans chacun.

CYCLE 1 : Initiation

Il est validé par un examen en formation musicale, un examen d'instrument comprenant différents modules (technique instrumentale, autonomie, création-improvisation) ainsi que la pratique collective et le contrôle continu.

Les degrés du cycle 1 : I1 (cycle 1, 1^{ère} année), I2 (cycle 1, 2^{ème} année), I3, I4...

CYCLE 2 : Secondaire

Le programme est établi au niveau bi-départemental (Savoie et Haute Savoie) en cohérence avec les conservatoires de Chambéry et Annecy. Il est ponctué par le Brevet d'Etudes Musicales (formation et culture musicales, instrument, contrôle continu)

Les degrés du cycle 2 : S1, S2, S3, S4... (Secondaire 1, 2, 3, 4...)

Après le second cycle, les élèves peuvent poursuivre en 3^{ème} cycle dans un conservatoire ou continuer en perfectionnement dans notre établissement.

Chaque année, des projets, ateliers ou stages sont proposés aux élèves.

Des déplacements sont également organisés pour assister à des concerts.



ÉCOLE DE MUSIQUE - LA ROCHETTE

TARIFS en € - ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025 (élèves mineurs)

VALGELON-LA ROCHETTE (participation de la ville déduite)	Quotient familial				
	0 - 600	601 - 1100	1101 - 1600	1601 - 2100	Sup. à 2100
Éveil musical GSM et CP (5 et 6 ans)	124 €	131 €	137 €	144 €	152 €
Parcours « découverte » (1)	204 €	217 €	229 €	239 €	251 €
Parcours « spécialisé » : pratique collective + instrument + formation musicale (2)	346 €	365 €	384 €	402 €	420 €
Pratique(s) collective(s) ou FM seules	79 €	84 €	89 €	93 €	97 €
Deuxième Instrument (3)	200 €	213 €	225 €	236 €	247 €
Parcours alternatif (4)	225 €	237 €	249 €	262 €	273 €
Spécialisé sans FM (BEM validé) (5)	267 €	280 €	296 €	309 €	323 €
Cours adulte et «particulier» (6)	Tarif " adulte/particulier" selon formule choisie				

COEUR DE SAVOIE	Quotient familial				
	0 - 600	601 - 1100	1101 - 1600	1601 - 2100	Sup. à 2100
Éveil musical GSM et CP (5 et 6 ans)	160 €	169 €	177 €	186 €	195 €
Parcours « découverte » (1)	266 €	279 €	296 €	310 €	324 €
Parcours « spécialisé » : pratique collective + instrument + formation musicale (2)	445 €	470 €	493 €	518 €	544 €
Pratique(s) collective(s) ou FM seules	87 €	92 €	97 €	102 €	107 €
Deuxième Instrument (3)	261 €	275 €	290 €	305 €	317 €
Parcours alternatif (4)	290 €	306 €	322 €	337 €	353 €
Spécialisé sans FM (BEM validé) (5)	358 €	378 €	397 €	416 €	437 €
Cours adulte et «particulier» (6)	Tarif " adulte/particulier" selon formule choisie				

HORS COEUR DE SAVOIE	Quotient familial				
	0 - 600	601 - 1100	1101 - 1600	1601 - 2100	Sup. à 2100
Éveil musical GSM et CP (5 et 6 ans)	265 €	278 €	295 €	309 €	323 €
Parcours « découverte » (1)	441 €	466 €	489 €	513 €	540 €
Parcours « spécialisé » : Pratique collective + instrument + formation musicale (2)	714 €	754 €	793 €	833 €	873 €
Pratique(s) collective(s) ou FM seules	107 €	112 €	117 €	123 €	128 €
Deuxième Instrument (3)	416 €	441 €	464 €	487 €	510 €
Parcours alternatif (4)	464 €	489 €	514 €	542 €	567 €
Spécialisé sans FM (BEM validé) (5)	607 €	642 €	676 €	711 €	746 €
Cours adulte et «particulier» (6)	Tarif " adulte/particulier" selon formule choisie				



Ecole de Musique
5, rue du 11 novembre
73110 LA ROCHETTE

Tél : 04 79 65 30 62
E mail : emhu@free.fr

TARIFS ADULTES - ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

DISCIPLINES	Avec pratique collective	Sans pratique collective Cours particuliers
Instrument (cours individuels de 1/2h hebdomadaires)	808 €	1 099 €
Instrument alternatif (1 cours sur 2)	442 €	550 €
Instrument alternatif (1 cours sur 4)	234 €	275 €
Pratique(s) collective(s) uniquement	128 €	

COTISATION à l'association (une par foyer fiscal) : **25€ payable par chèque séparé, à régler à l'inscription.**

Les droits d'inscription sont payables en 1, 2 ou 3 fois: **règlement en septembre 2023.**

Encaissement des chèques : à la fin des mois de : septembre, novembre et janvier.

Chèques à l'ordre de l'école de musique de LA ROCHETTE.

Ces tarifs comprennent toutes les activités d'ensemble (formation musicale, ensembles, orchestres, musique de chambre, groupe...).

TOUTE (RÉ)INSCRIPTION INCOMPLÈTE NE SERA PAS RETENUE